

5^{c.} Journal du Lot 5^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	»	»	»
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUÉSANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Pour ceux qui ne lisent QUE LE DIMANCHE

LA SEMAINE

EN FRANCE

L'impôt sur le revenu à la Chambre. — Le procès de M. Humbert contre le « Matin ». — La peine de mort. — Le voyage du Président de la République dans le Nord.

La Chambre s'occupe beaucoup ; elle continue de travailler à l'impôt sur le revenu, mais peu s'en est fallu que la réforme ne fut étranglée au sein d'un article par l'amendement du député radical Puech.

Cet amendement voulait que pour les revenus commerciaux et industriels, le fisc ne put faire la preuve des fausses déclarations ou du moins qu'il n'eût que des moyens d'investigation dérisoires. Le ministre s'est élevé énergiquement contre cette manière de voir, mais il n'a pas posé la question de confiance et comme il ne s'agissait que d'une prise en considération, la majorité a voté l'amendement.

Judi la Commission a rapporté l'article et de concessions en concessions radicaux opposants, commission et ministre ont fini par s'entendre sans qu'aucune des idées maîtresses du projet ait été abandonnée.

Un grand procès a occupé l'opinion pendant la semaine ; son intérêt vient surtout de l'attrait de curiosité indiscret qui exerce sur la foule la confection et l'organisation de la presse contemporaine. Et, en effet, deux grands journaux étaient en présence : Le Journal sous la personnalité de M. Humbert et le Matin.

Après des séances interminables l'affaire a été close par une condamnation. Et il semble même que jurés et juges ont eu la main un peu lourde.

La commission de réforme judiciaire est sur le point de rapporter le projet de gouvernement sur la suppression de la peine de mort. Et elle se prononce contre les vues du ministre à cause de la multiplicité des crimes. Il n'est pas douteux qu'il y a un recul considérable de l'idée qui avait fait si belle la révolution de nos pères de 1848 : plus de mort, plus d'irréparable.

A l'occasion du prochain voyage du Président de la République dans le Nord, Danemarck, Suède, Norvège et Russie, des crédits ont été demandés au Parlement : cela a permis aux socialistes de faire une protestation contre la politique extérieure du tsar. Et le ministre des affaires étrangères en a profité pour parler de Nicolas II souverain constitutionnel.

LE FURETEUR.

Le coup d'Etat de Téhéran

Le Shah de Perse vient d'ajouter une nouvelle série aux « Lettres persanes » de Montesquieu ; et ce nouveau chapitre n'est qu'une réédition de l'histoire de la Révolution française.

Si la France n'a pas inventé le système représentatif qui eut son berceau en Angleterre, du moins elle a provoqué par son exemple son adoption en Europe, et voici qu'à son tour l'Asie s'achemine vers la conquête des libertés parlementaires.

On peut dire que, un siècle après la prise de la Bastille, le parlementarisme a fait le tour du monde.

Partout le dépositaire du pouvoir autocratique est obligé de compter de plus en plus avec le peuple et de s'associer dans une mesure plus ou moins large aux responsabilités du gouvernement.

On sait comment le Japon, brûlant

les étapes, est passé en un demi-siècle du régime féodal à un régime centralisateur et constitutionnel, assez semblable à celui dont l'empire allemand est doté.

C'est tout récemment que la Russie, dont les institutions avaient été calquées sur celles de Byzance, c'est-à-dire sur le plus pur modèle asiatique, a institué à côté du tsar autocrate et de la sacro-sainte bureaucratie une Douma impériale qui, bien que recrutée principalement parmi les classes sociales privilégiées, n'en apporte pas moins à Saint-Petersbourg l'écho de la grande voix populaire.

Les deux premières Doumas firent effort pour conquérir de haute lutte le pouvoir législatif que le tsar n'était pas disposé à leur abandonner. Le souverain que leur action gênait, que leurs revendications irritaient s'en débarrassa en prononçant leur dissolution ; et c'est seulement après un troisième essai, après l'élection d'une Douma dominée par l'influence de la noblesse et de la grande propriété, qu'une sorte de transaction est intervenue entre le pouvoir autocratique et la représentation populaire.

C'est une crise analogue, mais plus violente et plus sanglante que traverse actuellement la Perse.

Peu de temps avant sa mort, le prédécesseur du shah actuel avait accordé à son peuple une Constitution.

Mais, en Perse comme en Russie, le parti réactionnaire s'inquiéta vivement des concessions ainsi faites aux démocrates ; il se montra plus autocrate que l'autocrate et travailla de son mieux à rendre l'assemblée nationale suspecte au souverain.

De leur côté les démocrates, que possédant en avant des clubs politiques irresponsables, se laissèrent entraîner dans le traquenard que leur tendaient leurs adversaires et ne surent pas séparer à temps l'action parlementaire de l'agitation révolutionnaire.

Quant à la soldatesque, une fois déchaînée, elle s'abandonna, suivant l'usage, aux pires excès.

Le palais du Parlement est détruit ; les députés sont dispersés ou décapités ; la presse est bâillonnée ; le shah a proclamé l'état de siège.

L'ordre, dit-on, règne maintenant dans la capitale de la Perse ; mais cet ordre ressemble étrangement à la paix des cimetières.

Le shah s'est servi de ses meilleures troupes pour exécuter ce coup d'Etat.

Mais le reste de l'armée persane suivra-t-elle l'exemple donné par la garnison de Téhéran ?

Ce sont les cosaques, soldats étrangers, qui ont entraîné les autres troupes, et c'est un général russe qui commande actuellement à Téhéran au nom du shah.

Cette intervention d'un élément étranger dans le conflit survenu entre le souverain et le Parlement ne peut que surexciter le sentiment national, et les cosaques que le shah fit marcher en première ligne, seront l'objet d'une animosité semblable à celle dont la population parisienne poursuivait les Suisses qui composaient la garde de Louis XVI.

Il est conforme à la logique des choses que les souverains, menacés par la colère du peuple, cherchent de préférence un refuge auprès des soldats d'origine étrangère. Mais il peut arriver aussi que ces mesures de sûreté aient pour résultat d'aggraver le péril et de précipiter la catastrophe.

C'est la résolution prise par Louis XVI de fuir appel à l'étranger, qui causa sa ruine et amena la chute de la royauté.

Le shah va au-devant des mêmes dangers.

Si l'agitation politique n'est que superficielle, si la masse de l'armée demeure fidèle au souverain, ce dernier pourra gagner la terrible partie qu'il a engagée.

Mais il suffira que l'une des conditions fasse défaut pour que la Révo-

lution devienne rapidement maîtresse de la situation.

Nous ne connaissons encore que ce qui s'est passé à Téhéran.

Quelle sera la répercussion de ces événements tragiques dans les provinces, que l'on représente comme étant en grande partie acquiescées à la propagande révolutionnaire ? C'est ce qu'un avenir prochain nous révélera.

Le shah a reconquis par la force sa capitale.

Devra-t-il reconquérir également, ville par ville, tout son royaume ?

En tout cas il est fort heureux que l'entente anglo-russe ait été scellée à Revel avant le coup d'Etat de Téhéran.

Car la rivalité de l'Angleterre et de la Russie n'aurait pas peu contribué à compliquer les choses et à aggraver la situation.

Aucun des partis persans qui se livrent actuellement bataille ne peut escompter l'intervention en sa faveur d'une grande puissance européenne.

Dans ces conditions, les troubles dont la Perse est le théâtre ne sauraient mettre en péril la paix de l'Europe.

J. C.

Chambre des Députés

Séance du 2 juillet 1908 (matin)

PRÉSIDENCE DE M. MOUGEOT

VICE-PRÉSIDENT

L'ordre du jour appelle la discussion sur le projet de loi relatif à la réglementation du travail.

M. Gailhard-Bancel déclare qu'il n'est pas opposé à la réglementation du travail, mais il estime que, pour ne pas mettre notre industrie en état d'infériorité vis-à-vis de la concurrence étrangère, il eût été bon de s'entendre avec les gouvernements étrangers pour donner à cette réglementation un caractère international.

M. Beauregard s'associe aux observations de M. Gailhard-Bancel.

Après une intervention de MM. Dubois et Viviani, la suite de la discussion est renvoyée à jeudi.

Séance de l'après-midi

PRÉSIDENCE DE M. BRISSON

M. Aimond dépose son rapport sur le rachat de l'Ouest.

La Chambre reprend la discussion du projet d'impôt sur le revenu.

Elle discute l'article 32 modifiant un amendement de M. Puech. Cet article, après discussion à laquelle prennent part MM. Renoult, Caillaux, Thierry est voté par 358 voix contre 104.

Et la séance est levée.

Séance du 3 juillet 1908

PRÉSIDENCE DE M. RABIER

VICE-PRÉSIDENT

La Chambre reprend la discussion du projet d'impôt sur le revenu.

M. MALVY, dépose un article additionnel tendant à appliquer une amende égale au 5^e du revenu à quiconque aura fait une déclaration fautive.

Cet amendement est voté ainsi que l'article 34.

Séance de l'après-midi

PRÉSIDENCE DE M. BRISSON

La Chambre discute l'interpellation sur l'abolition de la peine de mort.

M. Failliot, réclame le maintien de la peine de mort.

M. Joseph Reinach combat la proposition. Pour lui il ne croit pas que l'échafaud soit un moyen de moralisation de la foule qui se presse aux exécutions.

M. Barrés est partisan du maintien de la peine de mort.

La discussion est ajournée à mercredi.

Senat

Séance du 2 juillet 1908

PRÉSIDENCE DE M. A. DUBOÏT

Le président prononce l'éloge funèbre de M. Bataille, sénateur du Puy-de-Dôme, décédé.

M. d'Estournelles de Constant développe son interpellation sur l'organisa-

tion défectueuse des dépenses de la marine.

L'orateur déclare que les dépenses excessives du ministère de la marine compromettent à la fois notre sécurité et nos relations internationales ; ces dépenses se sont élevées, en 25 ans, de 180 millions à 333 millions ; il est vrai qu'elles sont plus excessives encore ailleurs, et notamment en Allemagne, mais la France n'a que 39 millions d'habitants contre 60.

L'orateur demande au ministre s'il assume ou non la responsabilité d'affaiblir notre défense nationale pour imposer au pays le luxe de flottes ruineuses et transformer nos ports militaires en musées.

Le Sénat, dit en terminant l'orateur, a sa grande part de responsabilité dans notre politique générale ; il doit arrêter les projets qui doivent aboutir à des dépenses inutiles ; il faut que ces projets soient discutés et ne pas nous en remettre aux déclarations de M. le ministre de la marine.

M. l'amiral de Cuverville s'associe aux observations de M. d'Estournelles de Constant et il ajoute que la marine française n'a pas fait les sacrifices que lui imposent ses besoins et la situation des marines étrangères.

M. Thomson répond. Le ministre de la marine s'efforce de rassurer M. d'Estournelles de Constant et l'amiral de Cuverville ; après avoir entendu ses explications, le Sénat, comme conclusion à cette interpellation, adopte l'ordre du jour suivant : « Le Sénat, confiant dans le gouvernement pour réaliser dans notre organisation navale des réformes propres à faire produire leur maximum de rendement aux sacrifices consentis par le pays et pour assurer à la France la puissante marine de guerre qu'exigent sa sécurité et sa situation dans le monde, passe à l'ordre du jour. »

Et la séance est levée.

Séance du 3 juillet 1908

PRÉSIDENCE DE M. ANTONIN DUBOÏT

Le Sénat vote un crédit de 222 000 fr. pour indemniser les ouvriers licenciés des établissements militaires et un projet modifiant la loi sur la presse.

M. Knight développe son interpellation sur l'assassinat du maire de Fort de France. Il essaye d'établir que l'assassinat incombe au gouverneur de la Martinique.

La discussion est renvoyée à une autre séance.

EN RUSSIE

Les généraux russes prisonniers.

Aux abords de la Néva, dans la fameuse maison centrale de Kresty, où les signataires du manifeste de Viborg sont détenus, se trouve le général Stoessel, défenseur de Port-Arthur, qui y purge sa condamnation à dix ans de réclusion. A côté de sa cellule est celle du général Nébogoff, également condamné pour avoir manqué à ses devoirs pendant la guerre russo-japonaise.

Les deux prisonniers sont soumis aux règlements de la forteresse. Ils se lèvent le matin à huit heures, prennent leur thé et descendent ensuite dans le jardin pour travailler aux plates-bandes. A midi, ils prennent leur diner ensemble avec deux commandants de vaisseau condamnés comme eux pour des fautes commises dans la campagne de l'Extrême-Orient. A table, c'est le général Nébogoff qui préside. On parle souvent des épisodes de la guerre. Les quatre prisonniers ont la permission de lire les journaux qu'ils veulent, et ils suivent les événements politiques avec une vive attention.

L'armée japonaise

Nos lecteurs savent que depuis la fin de la guerre Russo-Japonaise le Japon ne cesse de transformer son organisation militaire et d'augmenter ses troupes. Voici, d'après le Japon-

Times quelle est, actuellement, la composition de l'armée japonaise :

Tandis qu'au moment de la guerre elle comptait 13 divisions, dont une de la garde, elle en compte actuellement 19, dont une de la garde.

La composition des différentes armes est la suivante :

Infanterie : 76 régiments (dont 4 de la garde) à 3 bataillons.

Cavalerie : 27 régiments (dont 1 de la garde) à 3 ou 4 escadrons.

Artillerie : 30 régiments d'artillerie de campagne (dont 1 de la garde) à 6 batteries de 6 pièces chacune ; 6 régiments d'artillerie de forteresse et 6 bataillons non enrégimentés d'artillerie lourde : 4 bataillons d'artillerie de montagne à 3 bataillons de 6 pièces chacun.

Troupes du génie : 20 bataillons (dont 1 de la garde).

Troupes d'administration et train : 19 bataillons (dont 1 de la garde).

En outre, il existe des troupes de chemin de fer.

Les troupes d'occupation de Formose, de Sakhaline et de Tchiriri ont une organisation spéciale et ne sont pas comprises parmi les unités énumérées ci-dessus.

Autographes

Renan, invité un soir après dîner à écrire une pensée sur l'album d'une maîtresse de maison, s'exécute sans se faire prier et inscrit :

« Bon pour un diner » et signe en toutes lettres Er n'est Renan.

Cet autographe, avec l'album complet fut récemment mis en vente et Gaston Boissier qui vivait encore, dut se réjouir en affirmant que le tout avait été adjugé trois francs cinquante !

Il y en a que l'on paye plus cher.

Celui qui semble détenir le record était signé George Sand et fut payé mille francs dans les conditions que je vais vous conter :

C'était sous l'Empire, à une vente de charité organisée par la princesse Czartoryska, au profit des Polonais exilés.

George Sand, la célèbre romancière, tenait une boutique de chiffons, et de babioles :

Tout à coup, passe le baron James de Rothschild, qui venait justement pour voir l'illustre femme de lettres, qu'il ne connaissait que de réputation. Celle-ci ne laissa pas perdre une si belle occasion.

— Achetez, moi quelque chose baron !

— Que voulez-vous que je vous achète ?

« Vous n'avez rien qui puisse me convenir... Ah si, pourtant, je ne possède pas d'autographe de vous, je ne connais même pas votre écriture... Griffonnez moi quelques mots et je vous les achèterai. »

George Sand prit une feuille de papier, et de son écriture la plus mâle, elle écrivit :

« Je reconnais avoir reçu de M. le baron de Rothschild la somme de mille francs, pour l'œuvre des Polonais exilés. »

Le baron sourit, paye et se retira enchanté de son acquisition.

Le procès difficile

On nous racontait hier l'histoire suivante, dont le héros... ou plutôt la victime, serait un de nos plus fortunés vaudevillistes.

Notre très distingué confrère voyageait cet hiver en Italie ; chez un marchand de tableaux de Venise, il découvrit un Pérugin daté de 1520, qu'il obtint pour un rien... 6.500 fr.

Mais on sait qu'une récente loi italienne, défend de laisser franchir la frontière aux œuvres des maîtres anciens. Comment faire ? car la douane est impitoyable. Notre confrère n'est pas vaudevilliste pour rien ; il fait peindre sur la vieille toile le portrait de Victor-Emmanuel. Très loyalistes, les braves douaniers sa-

luent et laissent filer le portrait de leur roi bien-aimé. A Paris, on lave rapidement à l'essence : les traits du monarque disparaissent et le tour est joué. Pas du tout, car en même temps que la fraîche peinture, l'ancienne — celle du Pérugin 1520 — disparaît aussi, pour laisser apparaître le portrait de Garibaldi !

Et dire qu'il n'y a pas moyen de faire un procès au subtil Vénitien... Ne serait-ce pas, en effet, avouer la fraude à la douane ?

INFORMATIONS

Au Maroc

Succès des Azizistes

— La garnison de Mazagan est partie vers Azemmour, appuyée par les tribus. Le gouvernement d'Azemmour, partisan de Moulai-Hafid s'est enfui. Les troupes Azizistes sont entrées dans la ville sans coup férir. L'influence d'Abd-el-Aziz augmente dans la région.

Une harka en marche

— Les renseignements qui parviennent du Tafilalet confirment la nouvelle de la formation de nombreux groupes ennemis à Tizimi, M'Dagua et Toulal.

Actuellement les Filaliens se melent en route pour attaquer nos postes, ce qu'ils projetteraient de faire dans la seconde quinzaine de juillet.

Ils ont interdit tout commerce avec les marchés français aux tribus marocaines de la frontière, notamment aux Doui-Ménia. Des mesures sont prises pour parer à toute éventualité. Nos postes sont tenus en éveil et conservés en état de repousser toute attaque.

Le procès du « Matin »

Les débats du procès intenté pour diffamation par M. le sénateur Humbert contre le Matin, ont été terminés, vendredi.

Le jury a rendu un verdict affirmatif sans circonstances atténuantes.

La Cour a condamné le Matin à 20 000 francs de dommages-intérêts, 3 000 francs d'amende et, à l'insertion de l'arrêt dans 200 journaux dont le Matin.

Guillaume II et le tsar

Les bruits concernant la possibilité d'une entrevue du tsar et de l'empereur Guillaume II prennent consistance. Dans les sphères bien informées, on confirme que les deux cours négocient activement et que Berlin insiste pour que Guillaume II se rencontre avec le tsar, avant la visite de M. Fallières.

On assure que l'empereur a exprimé le désir de s'entretenir avec M. Stolypine au cas où une entrevue entre lui et le tsar serait décidée.

Rien de positif n'a encore transpiré des communications échangées entre les deux cours.

Le ministre des affaires étrangères n'a officiellement aucune connaissance de pourparlers relatifs à l'entrevue des souverains ; malgré cela, on croit que l'entrevue est décidée.

On croit qu'elle aura lieu dans le port de Hapsal.

La Fuite de Lemoine

La nouvelle de l'arrestation de Lemoine en Roumanie, était fautive. On n'a reçu aucune nouvelle sur l'endroit précis où l'ingénieur s'est réfugié. Tous les renseignements qui sont parvenus au parquet sur la présence de l'alchimiste dans certaines villes de l'Orient, ont été vérifiées minutieusement.

Le parquet a complété ses premières recherches sur Lemoine, et fait remarquer que Lemoine, fils de Georges et Ida Petrovic, est né à Trieste (Autriche-Hongrie), le 20 octobre 1878. Etant donnée la connaissance qu'il a de ce pays, on comprendra facilement qu'il se soit dirigé de ce côté.

On ajoute en outre qu'il peut prendre le nom de Harold, de Budier, de Beauregard, et qu'il porte des marques particulièrement susceptibles de le faire reconnaître facilement. En effet, il porte une verrue nœvus à un centimètre au-dessus et en arrière de la narine droite, une petite verrue à quatre centimètres en avant du lobe droit, nœvus à un centimètre sous le milieu de l'œil gauche. La trace de l'ingénieur est très exactement suivie par quatre détectives. Malgré toute son habileté, il ne peut leur échapper.

Le monument Gambetta à Nice

M. Fallières, président de la République s'est rendu vendredi matin, à l'atelier du sculpteur Louis Maubert, qui lui a présenté le monument que la ville de Nice élève à la mémoire de Gambetta.

M. Fallières était entouré des membres du comité de la société Gambetta dont M. Ranc, sénateur, est président et M. Thomson, ministre de la marine.

M. Sauvan, sénateur, maire de Nice, a présenté à M. Fallières les délégations de la ville, du département des Alpes-Maritimes et du comité du monument. M. Fallières a accepté d'assister à la cérémonie d'inauguration du monument, qui aura lieu dans le courant du mois de janvier prochain.

Le sculpteur du monument, M. Louis Maubert, a été très félicité.

Les Evénements de Perse

Un télégramme privé, reçu de Tauris, décrivait la situation comme grave. Tauris et la province d'Azerbaïdjan sont les citadelles du parti révolutionnaire, et la gravité de la situation s'est accrue en raison de l'arrivée des renforts pour les troupes du shah. Les révolutionnaires se sont opposés à l'entrée en ville des troupes impériales. Toutes les affaires sont arrêtées. Les magasins sont fermés. On a pillé certaines maisons de commerce et les appartements de certains membres de l'assemblée représentative.

Un autre télégramme privé, dit que Rachim-Kan et ses cavaliers cernent la ville et élèvent des barricades dans les rues. On tire des coups de feu nuit et jour. On s'attend à de nouvelles effusions de sang. La colonie européenne de Tauris se compose d'une trentaine de personnes, russes pour la plupart.

Petites Nouvelles

Le ministre des finances vient d'envoyer à ses agents des instructions spéciales relatives aux conditions dans lesquelles certains cafés, cercles, restaurants et hôtels s'approvisionnaient de tabac.

M. Clemenceau a reçu une délégation de l'Œuvre de l'enseignement médical complémentaire. Le président-fondateur, M. Etienne Bazot, a remis au président du Conseil la médaille d'honneur de cette association.

Les fêtes historiques organisées à Québec, à l'occasion du tri-centenaire de la fondation de cette ville, ont commencé mercredi.

Judi à son lieu à St-Cyr la célébration du centenaire de l'Ecole, sous la présidence de M. le ministre de la guerre. Une délégation d'officiers russes assistait à la cérémonie.

On croit que c'est dans la première session d'août que l'affaire Grégori, le triste personnage qui tenta d'assassiner Dreyfus passera en cour d'assises.

CHRONIQUE LOCALE

Cynisme !

Les fidèles du sénateur chéquard profitent de toutes les occasions pour adresser quelque flatterie à l'adresse de leur « honorable » chef. Et c'est ainsi qu'à propos du discours de M. Rouvier, à la tribune du Sénat au sujet du rachat de l'Ouest, nous voyons un olivier d'à-côté écrire sans sourcilier cette monumentale insanité :

« Il est réconfortant de voir Clemenceau et Rouvier, autrefois si calomniés, à la grande place qu'ils occupent.
» Eux aussi, hélas ! ont connus les calomnies et les injures.
» Eux aussi, comme l'un de nos sénateurs, M. Béral, ont eu des heures sombres.
» Comme lui, victimes d'injustes soupçons, par leur énergie, par leur vaillance, par leur talent, ils ont reconquis la place qui leur appartenait ».

MM. Clemenceau et Rouvier mis sur le même plan que le sénateur Béral, ce n'est vraiment pas flatteur pour ces deux hommes d'Etat.

Sans doute, il fut une époque triste pour ces deux hommes : victimes de la haine des partis, de la jalousie des rivaux, ils connurent l'impopularité. Mais ce fut de courte durée.

Ils n'avaient pas trafiqué de leur mandat, ils n'étaient pas des concussionnaires.

Peut-on en dire autant du rescapé de la cour d'assises de la Seine ? Le sénateur Béral ne fut-il pas un des forbans du Parana qui s'assirent sur le banc d'infamie ?

M. Provost de Launay ne prouvait-il pas à la tribune de la Chambre que le triste sénateur du Lot n'était pas ennemi des bonnes petites affaires ?

Sous le mépris public, alors croula le sénateur Béral pour lequel quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse les républicains et les honnêtes gens de tous les partis n'auront aucune estime.

Le mettre sur le même plan que MM. Clemenceau et Rouvier c'est plus que de l'audace, c'est du cynisme.

Mais chacun sait qu'on n'en manque pas dans l'entourage du félon et véreux sénateur.

Ne leur en a-t-il pas du reste donné l'exemple ?

LOUIS BONNET.

ville, avait oublié de faire alors une visite identique à celle du maire de Cahors.

Il fallait réparer cet oubli et montrer que le député du *Republicain* s'intéressait aux choses de sa ville, bien que celle-ci ait toujours été un peu marâtre à son égard.

Le *Republicain* annonça une fois de plus, la nouvelle, ce qui permit dès lors au député du *Republicain* de faire sa petite visite au ministre de la guerre qui, 3 mois auparavant et par deux fois, avait entièrement affirmé au maire de Cahors, que l'effectif du 7^e resterait au complet.

Et ce n'est pas plus difficile que cela pour faire un peu de réclame à un député que la nouvelle n'avait pas troublé avant, pendant les élections municipales !

Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que le sénateur chéquard et le sénateur-Girouette n'y soient pas également allés de leur petite visite !

C'est été complet et le *Republicain* aurait ainsi atteint triplement son but.

LOUIS BONNET.

Thèse de doctorat

M. Henri de Valon, l'éminent et illustre avocat du barreau de Cahors, chancelier de Salvezou-Catus, prie le *Journal du Lot* d'informer les justiciables du Midi, du Sud-Ouest et du Centre qu'il y a très prochainement — et après un quart de siècle de réflexion et de laborieux travaux — soutient une thèse de Doctorat en droit sur « l'origine des Fiefs ».

L'ouvrage du maître éminent devant servir de trait d'union à trois régimes universitaires successifs, sera imprimé en français, en latin et en espéranto.

Le dîner de thèse sera présidé par le sénateur Béral, qui prépare lui-même un opuscule sur « l'origine des châteaux ».

Le *Journal du Lot* adresse l'expression de son admiration sans bornes aux deux savants compilateurs.

L. B.

Dédié à M. le colonel Roca

Du *Republicain du Lot* :

Depuis plusieurs mois, les chefs de corps des régiments tenant garnison dans les chefs-lieux des départements avoisinant le nôtre font exécuter, presque chaque samedi, une retraite aux flambeaux.

Les Cadurciens seraient reconnaissants au colonel Roca de prendre une décision analogue.

Nous ne croyons pas, qu'en agissant ainsi il soit accusé d'avoir porté obstacle à l'exécution des règlements militaires.

Nous souhaitons que la demande de notre confrère soit prise en considération par M. le Colonel Roca.

Pour les victimes des inondations

Dans sa séance du vendredi 26 juin dernier, le Comité des fêtes pour les victimes des inondations a décidé, après liquidation complète des comptes de ces fêtes, d'opérer entre les départements sinistrés une deuxième et dernière répartition s'élevant à la somme de 57.632 fr.

Le Comité d'organisation des Expositions internationales de l'Automobile, du Cycle et des Sports (Automobile-Club de France et Chambres syndicales), ayant pris à sa charge la totalité des frais occasionnés par ces fêtes, il a été possible de procéder le 16 janvier dernier à une première ré-

partition de 125.000 fr. qui jointe à celle de 57.632 fr. qui va être affectée donne un total de 182.632 fr.

Nous sommes heureux d'annoncer que dans cette deuxième répartition le département du Lot est compris pour la somme de 1.250 fr.

Au total, dans les deux répartitions le département du Lot a été compris pour une somme de 4.210 fr.

L'évaluation des pertes subies était de 548.000 fr.

Concours de pompes

Une équipe de la compagnie des sapeurs-pompiers de Cahors est partie samedi pour se rendre à Tulle où elle doit participer au grand concours de pompes qui aura lieu dimanche dans cette ville.

Orages

Dans la nuit de samedi un orage s'est abattu sur notre ville : la pluie est tombée en grande abondance.

Dans la matinée également, l'orage a redoublé de violence.

On n'a pas dégâts à déplorer.

Deuxième Congrès International d'Education Populaire

du 1^{er} au 4 Octobre 1908 à Paris

A la date du 30 Juin, plus de deux mille congressistes sont déjà inscrits pour le Congrès International d'Education populaire organisé par la Ligue française de l'Enseignement.

Ce Congrès aura lieu à Paris. Il s'ouvrira le Jeudi 1^{er} Octobre.

La clôture est fixée au dimanche 4 Octobre.

Les séances se tiendront à la Sorbonne.

De nombreuses fêtes et réceptions se préparent :

Le Jeudi 1^{er} Octobre, réception à l'Hôtel de Ville ;

Le Vendredi 2 Octobre, soirées de gala.

Le Samedi 3 Octobre, manifestation en l'honneur de Marcellin Berthelot.

Le Dimanche 4 Octobre, fêtes des Ecoles et banquet.

Le Lundi 5 Octobre, excursion à Versailles.

Les chemins de fer accordent une réduction de 50 0/0 à tous les congressistes.

A la fin d'août tous les congressistes inscrits recevront une circulaire leur donnant tous les détails des quatre journées.

Aucun droit d'inscription n'est demandé.

Adressez les adhésions à M. Léon Robelin, secrétaire général de la Ligue française de l'Enseignement, 16 rue de Miromesnil, Paris.

Ventre de Cahors

Voici l'état officiel des animaux de boucherie abattus pendant le mois de Juin 1908 pour la consommation de Cahors :

Bœufs,	69 pesant	41.089 kilos.
Vaches,	34 —	14.561 —
Moutons,	679 —	19.629 —
Veaux,	139 —	15.552 —
Porcs,	17 —	2.045 —
Total.	938 —	92.876 —
Chevaux et mulets,	13 ;	âne, 3.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME DU 5 JUILLET

Le Flamand, Allegro Desailly
Le Domino Noir, Ouverture Auber
Romance et Boléro, Violon Solo Dancila
Samson et Dalila, Fantaisie St-Saens
Tric Trac, Polka Waldteufel

Allées Fénélon de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 27 juin au 4 juillet 1908

Naissances

Marie Madeleine, Cours Vaxis.
Rességuier, Jeanne-Aimée-Pauline, rue Fondue-Haute, 21.
Bergés Suzanne Madeleine, rue Neuve St-Barthélemy, 4
Tison, Louise-Adrienne-Anne-Alexandrine, rue de la Mairie.

Publication de Mariage

Espinasse Pierre, domestique, et Sceaux Françoise domestique.

Décès

Gary, Louis, reconvreur, 65 ans, rue du Tapis-Vert, 17.
Viala Marie, s. p. 74 ans, veuve Durand, rue Nationale, 13.
Andrieu Jean, dit Cadet, cultivateur, 76 ans, aux Tuilleries.
Mendailles Antoine, ancien boulanger 65 ans, Quai Ségur, 5.
Walter Marie, s. p. 19 ans, célibataire, rue des Mirepoises, 5.
Pianacasagne Pierre, propriétaire, 88 ans, rue du Pot-Tringuet, 1
Ollières Françoise, ménagère, 69 ans, Hospice.
Houberdon Jean-Louis Georges, 3 ans, rue Daurade, 10.

NOS DÉPÊCHES

Télégrammes reçus hier :

Paris, 3 Juillet 1 h. 8 s.

Les victimes de l'explosion de Satory

M. Chéron a assisté ce matin à Versailles aux obsèques des victimes de l'explosion de Satory.

Après le procès du « Matin »

MM. Laborie et de Jouvenel dont on avait annoncé le prochain duel, à la suite des incidents du procès Humbert contre « le Matin » ont échangé des explications qui ont aplani le différend.

Terrible explosion

Une dépêche reçue ce matin annonce que 220 mineurs ont péri à la suite d'une explosion dans la mine d'Ekaterinowska.

Télégrammes reçus aujourd'hui :

Paris, 4 Juillet, 7 h. 10 m.

Crise ministérielle au Japon

Le ministère du Japon remettra aujourd'hui sa démission à l'empereur. On dit que ce sera le marquis Katsura qui prendra la présidence du Conseil.

Le comte Komura actuellement ambassadeur du Japon à Londres prendrait le portefeuille des affaires étrangères en remplacement de M. Hayashi qui serait nommé ambassadeur à Londres.

Guillaume II aux grandes manœuvres

On annonce que l'empereur Guillaume assistera du 14 au 18 septembre aux grandes manœuvres hongroises.

Entrée du tzar et du kaiser

Une rencontre du tzar et du kaiser aura lieu en automne.

Victimes d'explosifs

A Cleveland, (Ohio) sept femmes ont été tuées par des pièces d'artifice : une douzaine de femmes ont été grièvement blessées.

AGENCE FOURNIER

Arrondissement de Cahors

Labenque

Orage. — Un orage d'une grande violence s'est abattu de nouveau mardi soir sur notre commune.

Une forte pluie mêlée de grêle est tombée en assez grande abondance.

La foudre est tombée sur la maison d'école de garçons, a pénétré dans les appartements de l'instituteur.

Il y a de nombreux dégâts matériels qui sont estimés à plus de 1.000 francs, mais on n'a eu à déplorer aucun malheur.

Limogne

Banquet démocratique. — Le banquet du dimanche 28 juin, favorisé par un temps splendide, a dégagé toutes les espérances, à midi les convives se rendent par groupe chez tous les délégués de Limogne, où un menu simple mais soigné leur fut offert, nous adressons à nos hôteliers nos plus vives félicitations.

Vers 2 heures, une réunion eut lieu sous la halle, où le café fut servi, café qui fut le digne complément du déjeuner, la salle, quoique fort grande, était trop petite, pour contenir le public nombreux et enthousiaste.

M. Vachal, le distingué secrétaire général de la préfecture du Lot, qui n'avait pas craint d'affronter la canicule pour rehausser notre fête, présidait.

M. le docteur Couderc, maire de Limogne, excusa d'abord et regretta l'absence de M. De Monzie, conseiller général de Castelnaud, que des circonstances graves empêchèrent de venir, et de M. le docteur Darquier, maire de Cahors, qui envoya de Boulogne-sur-Mer un salut fraternel à ses amis de Limogne.

Dans une allocution vibrante il remercia tous les électeurs et termina au milieu d'unanimes applaudissements.

M. Vachal prit ensuite la parole et dans un discours éloquent, et précis à la fois, il montra la France républicaine plus puissante et plus honorée que jamais et ce fut au milieu d'un véritable enthousiasme qu'il se rassit laissant ses auditeurs sous le charme de sa parole autorisée.

M. le docteur Aynard qui se prépare d'éclatantes revanche, se leva à son tour, salué par les applaudissements sympathiques de tous ces braves gens, dont depuis plus de quinze ans, il est le conseiller et l'ami. Son discours, d'une éloquence émue, expliqua comment, par un effort et un désintéressement soutenus on peut, dans les plus mauvaises circonstances, arriver à un brillant résultat, il oublia de dire que lui-même fut le principal facteur de cette victoire et qu'on l'obligerait un jour à servir au premier rang le parti républicain.

M. Henri Couderc, enfin, notre sympathique conseiller général clôture cette belle série, en résumant l'histoire politique de notre canton, pendant les 25 dernières années et s'assis au milieu d'un tonnerre d'applaudissements.

M. Denis Lagarde, ce courageux démocrate, prit l'initiative de proposer à toute l'assemblée un ordre du jour de confiance à M. De Monzie et une adresse de respectueuses félicitations à M. le président du Conseil des Ministres, ce qui fut voté à mains levées.

Qu'il nous soit permis avant de terminer ce compte rendu, d'adresser nos plus chaleureuses félicitations à ceux qui avec une patience inlassable et un dévouement de tous les instants, nous ont conduit à cette belle victoire, il faudrait nommer tous les membres du Comité Républicain-Radical de Limogne si nous voulions dresser un palmarès.

Tous nos compliments enfin, à la société musicale « La Fraternelle » qui nous a charmés en nous faisant entendre les meilleurs morceaux de son répertoire et qui, le soir, a constitué un brillant orchestre pour le bal, et tous nos remerciements à nos belles compatriotes, qui ont clôturé la fête en rehaussant le bal de l'éclat de leurs charmes et de leurs grâces.

LE DÉPUTÉ D'ARCIS

Par H. DE BALZAC

DEUXIÈME PARTIE

Lettres édifiantes

CHAPITRE XI

La comtesse de l'Estorade à madame Octave de Camps

Eh bien ! je ne dois pas vous le cacher : ce soir chez le ministre, il a été fort question d'un petit scandale qui, très vénial dans l'avis d'un artiste, prend tout à coup dans celle d'un mandataire du pays une proportion beaucoup plus grave. Vous me comprenez : je veux parler de cette belle Italienne installée dans votre maison ; prenez-y garde, il pourrait bien vous être demandé compte par quelque électeur puritain de la moralité plus ou moins problématique de sa présence chez vous.

La réplique de monsieur Dorlange fut très digne.

— A ceux, répondit-il, qui pourraient avoir la pensée de m'interroger sur ce détail de ma vie privée, je ne souhaite qu'une chose : c'est de n'avoir pas dans leur un plus mauvais souvenir. Si déjà, durant notre trajet du collège ici, je n'avais pas assommé madame d'un ininterminable histoire, je vous contrerais, monsieur le comte, celle de ma belle Italienne, et vous verriez quesa présence chez moi ne doit rien me faire perdre de l'estime que jusqu'ici vous avez bien voulu me témoigner.

Mais, reparti monsieur de l'Estorade se radoucissant tout à coup en apprenant que notre longue course s'était employée à raconter des histoires, vous prenez mon observation bien au tragique ! Moi-même, je vous le disais tout à l'heure : qu'un artiste ait chez lui un beau modèle, il n'y a rien là que de très naturel, mais ce n'est pas un meuble à l'usage de messieurs les hommes politiques.

Ce qui paraît être mieux à leur usage, reprit avec une certaine animation monsieur Dorlange, c'est le parti que l'on peut tirer d'une colonnie acceptée avec un mauvais empressement et avant toute vérification. Du reste, loin de craindre une explication sur le sujet, dont vous m'entretenez, je la désire, et le ministère me rendrait grand service en chargeant cet agent si merveilleusement habile, qu'il a placé sur

mon chemin, de soulever devant les électeurs cette délicate question.

— Enfin, vous partez demain ? demanda monsieur de l'Estorade, voyant qu'il s'était engagé dans une voie où, au lieu de ménager de la confusion à monsieur Dorlange, il lui avait, au contraire, fourni l'occasion de répondre avec une certaine hauteur de ton et de paroles.

— Oui, et d'assez bonne heure, en sorte que je vais avoir l'honneur de prendre congé de vous, car j'ai encore quelques préparatifs à terminer.

Là-dessus, monsieur Dorlange se leva, et après m'avoir adressé un salut assez cérémonieux sans donner la main à monsieur de l'Estorade, qui de son côté ne la lui tendit pas, il sortit de l'appartement.

Pour éviter une explication qui entre nous était inévitable :

— Ah ça ! qu'avait donc Armand ? demanda monsieur de l'Estorade.

— Ce qu'avait Armand importe peu, répondis-je, et vous vous en êtes douté en me voyant revenir sans lui, et ne pas témoigner la moindre émotion. Mais ce qui serait plus intéressant à savoir, c'est ce que vous-même avez eu, car jamais je ne vous vis si à contre-temps, si agité et si débilitant.

— Quoi, parce que j'ai dit à un candidat ridicule qu'il devait prendre le deuil de sa députation ?

— D'abord ce n'était pas un compliment à faire, et dans tous les cas le moment était mal choisi avec un homme auquel mon émoi maternel venait d'imposer une atroce corvée.

— Je n'aime pas les officieux, répliqua monsieur de l'Estorade en haussant beaucoup plus le ton qu'il ne le fait d'ordinaire avec moi. Après tout, si ce monsieur ne s'était pas trouvé là pour vous offrir son bras, vous n'eussiez pas fait cette inconvenante promenade.

— Vous vous trompez, et je l'eusse faite d'une façon plus inconvenante encore, car j'eusse été seule au collège, vos gens étant ici les maîtres et ayant refusé de m'accompagner.

— Mais enfin, vous admettez bien que si quelqu'un vous eût rencontrée à neuf heures et demie du soir dans le quartier du Panthéon, bras dessus, bras dessous, avec monsieur Dorlange, la chose eût au moins paru singulière.

Ayant l'air de découvrir ce que je savais depuis une heure :

— Mon dieu, monsieur, m'écriai-je, après quinze ans de mariage me feriez-vous pour la première fois l'honneur d'être jaloux ? Alors je m'explique que, malgré le respect pour les convenances, vous ayez profité de ma présence pour entreprendre monsieur Dorlange sur le sujet peu convenable de cette femme que l'on croit sa maîtresse ; c'était de la bonne perfidie bien noire, et vous

jouiez à le ruiner dans mon esprit.

Ainsi percé à jour, mon pauvre mari battit la campagne et n'eut enfin d'autre ressource que celle de sonner Lucas, auquel il fit une rude semonce ; cela mit fin à l'explication.

Toutefois quoiqu'ayant remporté cette facile victoire, les grands petits événements de cette soirée ne me laissent pas moins sous une détestable impression. Je revenais contente, je croyais savoir enfin à quel m'en tenir avec monsieur Dorlange. Pour être franche, je ne dois pas vous cacher qu'au moment où il me jeta son fameux : Ne me plaignez pas, comme les femmes sont toujours un peu femmes, j'avais senti comme un petit froissement à mon amour-propre ; mais, tout en montant l'escalier, je m'étais dit que la manière vive et accentuée dont était partie cette parole devait lui prêter grande créance. C'était bien la naïve et franche explosion d'un sentiment vrai ; ce sentiment ne s'adressait pas à moi, il se portait énergiquement ailleurs. Je devais donc être pleinement rassurée.

Mais que pensez-vous de cette habileté conjugale qui, en voulant compromettre auprès de moi un homme dont je ne m'étais que trop occupée, lui fournit l'occasion de paraître dans un plus beau jour, et de s'y donner un nouveau relief ? Car, il n'y a pas à s'y méprendre, l'espèce d'émotion avec laquelle mon-

sieur Dorlange a repoussé l'insinuation dont il se voyait l'objet, était le cri d'une conscience qui vit en paix avec elle-même, et qui se sent le moyen de confondre la calomnie.

Alors, chère madame, je vous le demande, quel est donc cet homme dont on ne peut trouver le côté vulnérable, et qu'en deux ou trois circonstances nous avons vu héroïque, et cela presque sans qu'il ait l'air de s'en apercevoir, comme s'il n'habitait jamais que les hauteurs, et que la grandeur fut son élément ? Comment, en dépit de toutes les apparences contraires, cette Italienne me lui serait rien ? Ainsi, au milieu de nos petites mœurs étoilées, il se trouverait encore des caractères assez forts pour courir sur le penchant des occasions les plus périlleuses sans jamais y tomber ! Quelle nature que celle qui peut ainsi traverser tous les buissons sans y rien laisser de sa laine ! Et de cet homme si exceptionnel je pensais à faire un ami.

Oh ! que je ne m'y jouerai pas ! qu'il vienne enfin à s'assurer, ce Dante Allighieri de la sculpture que sa Béatrice ne lui sera jamais rendue et que, tout à coup, comme déjà il l'a fait une fois, il se retrouve de mon côté ; mais que deviendrai-je ?

(A suivre)

Concots

Vessie et lanterne. — Quel génie que ce tric-trac ! Quel génie universel !

Luzuch

École primaire supérieure de garçons. — Brevet élémentaire : Aux dix élèves qui viennent d'être reçus

Montcuq

Foire. — La foire du 30 juin n'a pas été belle à cause des moissons ; les transactions n'ont pas été nombreuses.

Puy-l'Évêque

Violent orage. — Dans la nuit de mardi à mercredi, un violent orage s'est abattu sur notre contrée.

Arondissement de Figeac

Cajarc

Certificat d'études primaires. — Les examens du certificat d'études primaires ont eu lieu lundi, dans la salle des écoles, à Cajarc, sous la présidence de M. l'inspecteur d'Académie.

Gréalou

Fête nationale. — Dimanche 21 Juin dans une réunion à la salle de la mairie, le comité radical socialiste de Gréalou a décidé de se réunir en un banquet le 12 Juillet pour célébrer la fête nationale.

Figeac

Passage de troupes. — Un détachement du 3^e régiment d'artillerie, en garnison à Castres, composé de 25 officiers, 44 sous-officiers, 215 brigadiers et canoniers, 208 chevaux, 28 voitures, sera de passage dans notre ville le 8 juillet 1908.

Un autre détachement du même régiment, composé de 22 officiers, 45 sous-officiers, 210 brigadiers et canoniers, 200 chevaux, 28 voitures sera de passage le 9 et le 10 du même mois.

Après la formation du bureau, M. Marra a fait part à l'assemblée du but de la réunion : celui de se grouper et de réunir les pouvoirs publics à accorder à la distinction de fortune et de situation, une pension de retraite annuelle de 400 fr. Cette proposition a été acceptée à l'unanimité.

Etat civil du mois de Juin. — Naisances : Marcel-Jules Montels, André-Jean-Firmin-Jean Monsarrat, Louis-

Marcel Cantalouba, Robert-Marcel-Pierre Chartron, Jean-André-Lucien Lacaze, Frédéric-François Joseph Chabaud.

Mariage : Célestin Henri Maniot, boulanger, et Maria Delpéyroux, s. p.

Décès : Jean Thiézac, 64 ans, terrassier, hospice ; Antoine Delbos, 60 ans, scribe de long, rue Bonhore ; Marie Dardé, 61 ans, ex-meuillère, hospice ; Sophie Constans, veuve Albes, s. p., 75 ans, hospice ; Louis Delort, 68 ans, cultivateur, à l'Aiguille ; Etienne Bonnal, 76 ans, cultivateur, hospice ; Marie Calmel, 65 ans, veuve Tourtonde, lingère, rue Orthabadiat ; Jacques Lasfargues, 64 ans, cultivateur, hospice ; Jean Devèze, 70 ans, s. p. hospice ; Marie-Anne Raffy, 72 ans, veuve molinier, s. p. rue Clermont ; Jean-Louis Bories, 77 ans, ancien charpentier, hospice ; Jeanne Lafon, 87 ans, veuve Bastide, rue du Cloux.

Livernon

Passage de troupes. — Un détachement du 3^e régiment d'artillerie séjournera dans notre commune les 9 et 10 juillet.

Jamais plus, ou au moins depuis fort longtemps les Livernonnais n'avaient vu autant de soldats chez eux.

Tous les habitants seront très heureux de les recevoir et de leur faire oublier une partie de leurs fatigues par le bon accueil qui leur sera fait.

Saint-Céré

Abattage. — Pendant le mois de juin écoulé, il a été abattu : 10 bœufs, 118 veaux, 21 moutons et 45 agneaux ; au total 194 animaux.

Viandes saisies : néant.

Arondissement de Gourdon

Gourdon

Banquet. — Le banquet des facteurs des postes aura lieu, cette année, à Gourdon, le 14 Juillet prochain, sous le pignon de l'école des garçons. Il sera présidé par M. Couca, Sénateur et sera servi par l'hôtel de la Boule d'Or.

On compte que MM. Malvy et Bécays, députés, assisteront à cette réunion.

Le Bastit

Comité républicain. — Le comité républicain du Bastit avait prié M. le maire de vouloir afficher l'annonce et l'ordre du jour des séances du Conseil, ainsi que la loi lui en fait obligation.

Trop grand seigneur, notre illustre maire n'a pas daigné faire droit à la demande légitime formulée par le Comité.

M. le maire du Bastit n'a rien à refuser aux ennemis de la République.

Nécrologie. — Mercredi matin ont été célébrées les obsèques de Mlle Delpéch, fille de notre ami Delpéch.

Une foule imposante l'accompagnait le convoi funéraire.

Souillac

Sauveteur noyé. — Ces jours derniers, sur la Dordogne, à l'endroit dit « le Gravier » quelques spectateurs impuissants à porter secours, assistaient à un drame émouvant.

M. Trépel, père, traversait la Dordogne, peu profonde à cet endroit sur un chargement de fourrage lorsque, un croix inattendu fit perdre pied au cheval et chavirer la charrette.

M. Morales, âgé de 60 ans, très habile nageur, se lança résolument dans la rivière, mais, victime sans doute d'une congestion, il disparut presque aussitôt sous l'eau et, malgré toutes les recherches, son corps ne put être retrouvé.

Entre temps, la charrette s'étant vidée de son chargement, le cheval put reprendre pied et regagner la rive entraînant la charrette à laquelle s'était accroché M. Trépel qui n'eut aucun mal.

Chronique agricole

Les fourrages et les pailles en Angleterre

Le « Journal Officiel » publiait ces jours derniers le compte rendu d'une séance de la Société nationale d'agriculture de France au cours duquel on prêtait à M. Vassilière, directeur de l'Agriculture, cette très importante déclaration que l'arrêté pris il y a deux mois environ par le ministre de l'Agriculture britannique et interdisant pour cause d'épizootie l'importation des fourrages et pailles venant de France avait été rapporté.

Tous ceux que la question intéresse — et ils sont nombreux : agriculteurs, commerçants, « compresseurs », armateurs, ouvriers des ports, etc. — et sous les yeux desquels cette affirmation était tombée se félicitaient de voir enfin levée une interdiction qui leur était éminemment préjudiciable et qui avait jeté sur d'importants marchés agricoles une grave perturbation, puisque les cours, déjà bas par suite de la dernière et abondante récolte anglaise et irlandaise, avaient naturellement, encore fléchi.

Nous avons le regret de leur apprendre — et nous tenons le renseignement de la source la plus sûre — que cette information était malheureusement, inexacte. Nous devons même ajouter qu'elle ne « pouvait » pas être exacte. En effet, l'arrêté pris par le ministre

anglais de l'Agriculture l'avait été sur des nouvelles signalant en France des cas de fièvre aphteuse. Or s'il faut en croire les rapports des professeurs départementaux d'Agriculture, non seulement la fièvre aphteuse a bien sévi dans plusieurs de nos régions, mais elle continue d'y sévir. L'étendue du périmètre déclaré d'infection à la vérité, notablement diminué. Mais fin juin encore on signalait, dans le Nord deux états contaminés, situés dans la même commune.

Bibliographie

Tout est à l'automobile, cette semaine, à l'occasion du grand circuit de Dieppe. On trouvera, dans les Annales d'aujourd'hui, des documents inédits du plus haut intérêt sur ce sujet palpitant, — entre autres, un article où M. Gabriel Hanotaux, de l'Académie Française, demande la création d'un réseau de routes spéciales pour ce nouveau sport.

Partout : 25 centimes. Abonnements : 10 fr. par an ; 12 fr. 50 pour l'Union postale. On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

Sommaire du Monde Illustré

Le procès intenté par le Sénateur Ch. Humbert au « Matin » avec le défilé des personnalités se succédant à la barre, constitue la grande actualité parisienne de la semaine. Aussi les lecteurs du

Monde Illustré

gouteront-ils les savoureux croquis d'Audience de M. Mateste, évoquant le geste précis, l'attitude familière de beaucoup de personnages prenant part à ces sensationnels débats.

De très curieuses illustrations sur la Perse, évoquant le cadre des récents désordres de Téhéran, et sont accompagnées d'un texte abondant en renseignements très documentés sur cette révolution un moment tragique.

Dans le même numéro, voici, en outre, une étude pittoresque sur le théâtre du Jorat, le nouveau théâtre populaire inauguré en Suisse.

Et parmi plusieurs autres sujet d'une captivante variété, nous trouvons encore à signaler une page sur le ballon « République », et une amusante étude sportive sur les Escrimeurs.

LA NATURE. Revue des sciences et de leurs applications aux Arts et à l'Industrie, Journal hebdomadaire et illustré Masson et Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du n° 1832, du 4 juillet 1908.

Le « Diplôme » au Muséum. — L'embarquement des minerais au port d'Almeria, par Pierre de Mériel. — L'art pendant l'âge du renne d'après Piette, par E.-A. Martel. — Chronique. — Mémoires photographiques, par A. T. — L'extension de la culture du manioc au Dahomey, par Gustave Regelsperger. — Académie des sciences ; séance du 29 juin 1908, par Ch. de Villedeuil. — Le vide dans les laboratoires et l'industrie chimique, par A. Trolier.

Ce numéro contient 21 gravures et un supplément avec le bulletin météorologique de la semaine.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris, 6^e. — Sommaire du 5 juillet 1908.

Daniel Lesueur : Mortel secret. — Camille Flammarion : Conservons nos bois. — Félix Chapius : La médecine empirique. — Alfred Rambaud : L'empereur de Carthage. — Pierre Maël : L'Enigma du Transévéré. — Variétés : Notes d'éloquence, le Théâtre, les Livres, les Sciences, les Sports, Notes d'hygiène, Actualités, etc.

Paris, départements, Algérie et Tunisie : six mois 3 fr., un an 15 fr.

Etranger, union postale : six mois 10 fr., un an 18 fr.

On peut s'abonner sans frais dans tous les bureaux de poste.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1857^e livraison (4 juillet 1908).

Cambriole, par Pierre Maël. — Nora, par M^{lle} Chéron de la Broycère. — Une visite de Napoléon à l'atelier de David, par L. Picard. — Au Maroc, Fez la capitale du Nord, par H. Norval. — Vie d'un brave (Jean-Baptiste Guindey), par Gabriel Ferry.

Abonnements, France : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Union postale : Un an, 22 fr. six mois 11 fr. Le numéro 40 centimes.

Hachette et Cie, boulevard St-Germain 62, Paris.

Chemin de fer d'Orléans

FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET

Validité exceptionnelle des billets aller et retour

A l'occasion de la fête nationale du 14 juillet, la Cie d'Orléans rendra valables du mardi 7 au dernier train du lundi 20 juillet, les billets aller et retour ordinaires à prix réduits, délivrés aux prix et conditions des tarifs spéciaux G. V. numéros 2 et 102.

Ces billets conserveront leur durée normale de validité lorsqu'elle expirera après le 20 juillet.

GRANDES VACANCES 1908

Billets de famille à prix réduits

Ces billets sont délivrés du 25 Juin au 1^{er} Octobre, en toutes classes et pour toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, distantes d'au moins 125 kilomètres (60 kilomètres pour certaines relations) du point de départ, et sont valables sans supplément jusqu'au 5 Novembre inclus.

Pour les trois premières personnes, le prix est celui des billets aller et retour ordinaires ; pour la quatrième personne il est accordé une réduction de 50 0/0 et pour la cinquième et suivantes une réduction de 75 0/0 sur le prix des billets simples applicables au trajet d'aller et de retour.

Ces billets de famille sont établis par l'itinéraire à la convenance du public et comportent la faculté d'arrêt à toutes les gares situées sur le parcours.

Enfin, le chef de famille peut être autorisé à revenir seul à son point de départ. En outre, une ou plusieurs personnes de la famille peuvent obtenir une carte d'identité permettant au titulaire de voyager isolément à 1/2 place entre le point de départ et le lieu de destination mentionnées sur le billet.

Pour les relations entre les réseaux d'Orléans et du Midi, ceux-ci délivrent également, pendant la période des vacances, des billets collectifs de famille à prix réduits et comportant des avantages très appréciables.

Amélioration aux Cartes de libre circulation en Auvergne délivrées du 1^{er} Juin au 15 Septembre.

La Compagnie d'Orléans délivrera, comme les années précédentes, du 1^{er} Juin au 15 Septembre, des Cartes d'excursions en Auvergne. Ces Cartes d'un prix extrêmement réduit, permettent d'accéder en Auvergne et d'y circuler librement pendant un mois sur les lignes les plus intéressantes. Le libre parcours était limité les années précédentes aux sections de Clermont-Ferrand à Eygurande, Laqueuille au Mont-Dore, Eygurande à Aurillac et Aurillac à Neussargues.

En raison de l'ouverture de la nouvelle ligne de Bort à Neussargues, la zone de libre circulation sera étendue, sans aucune augmentation de prix, aux sections suivantes :

Bort à Neussargues (vallées de la Rhue, de la Santoire, de l'Allanche) ; Neussargues à Arvant (Gorges de l'Alagnon) ;

Micézac à Saint-Denis-près-Martel (Gorges de la Cère) ; Saint-Denis-près-Martel à Rocamadour (Gouffrè de Padirac, Grottes de Lacave).

Billets d'aller et retour collectifs de famille

En 1^{re}, 2^e et 3^e classes délivrés aux familles d'au moins 3 personnes de toute station du réseau à toute station de réseau située à 125 kilomètres au moins du point de départ : 1^o Toute l'année. — Trois premières personnes, prix de trois billets aller et retour ordinaires du tarif G. V. n° 2 ; par personne en plus, réduction de 50 0/0. (Il peut être délivré un coupon spécial au chef de famille qui a la faculté de revenir seul à son point de départ.)

Ces billets ont la même durée de validité que ceux des billets aller et retour ordinaires et peuvent être prolongés dans les mêmes conditions.

2^o Saison de printemps. (1) — Du jeudi qui précède la fête des Rameaux au 25 juin. Validité : 33 jours, 2 prolongations facultatives de quinze jours, moyennant supplément.

3^o Saison d'été. (1) — Du 25 juin au 1^{er} octobre. Validité jusqu'au 5 novembre. Réduction des aller et retour pour les 3 premières personnes, de 50 0/0 pour la 4^e et de 75 0/0 pour la 5^e et les suivantes.

Faculté pour le chef de famille de rentrer isolément à son point de départ. Délivrance, à un ou plusieurs membres de la famille, de cartes d'identité, permettant au titulaire de voyager isolément à 1/2 tarif entre le point de départ et le lieu de destination mentionnés sur le billet.

En outre, pour les billets de saison d'été les membres de la famille au-dessus de 3 personnes ont la faculté d'effectuer isolément leur voyage à l'aller et au retour en acquittant, au guichet, le prix d'un billet militaire.

Billets d'excursions

En Touraine, aux châteaux des bords de la Loire et aux stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

Billets spéciaux délivrés toute l'année, comportant un itinéraire tracé à l'avance au départ de Paris.

1^{er} itinéraire. — Paris, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Chenonceaux et retour à Tours, Loches et retour à Tours, Langeais, Saumur, Angers, Nantes, Saint-Nazaire, le Croisic, Guérande et retour à Paris, via Blois ou Vendôme ou via Angers et Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

Prix : 80 fr. en première classe ; 65 fr. en deuxième classe.

Durée de validité : 30 jours avec faculté de prolongation.

2^e itinéraire. — Paris, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Chenonceaux et retour à Tours, Loches et retour à Tours, Langeais et retour à Paris, via Blois ou Vendôme.

Prix : première classe, 54 fr. ; deuxième classe, 41 fr.

Durée de validité : 15 jours sans prolongation.

Des billets pour parcours supplémentaires sont délivrés de toute station du réseau pour une autre station du réseau situé sur l'itinéraire des billets d'excursion ou inversement.

CAFE DE MALT KNEIPP. Orge maltée et torréfiée par procédé breveté. — Très digestif et rafraîchissant. MEILLEUR — PLUS HYGIÉNIQUE — 4 FOIS MOINS CHER que le CAFE. Toutes Epiceries : 30 centimes la 1/2 livre. — VENTE ANNUELLE : 30 Millions de K^g. — Usine à JUVY (S.-et-Oise).

Cartes d'excursions en Touraine

Ces cartes, délivrées toute l'année, à Paris et aux principales gares de province, comportent la faculté de circuler à volonté dans une zone formée par les sections d'Orléans à Tours, de Tours à Langeais, de Tours à Bozancenis, de Tours à Givères, de Bozancenis à Romorantin et de Romorantin à Blois.

Elles donnent, en outre, droit à un voyage aller et retour, avec arrêts facultatifs, entre la gare de départ du voyageur et le point d'accès à la zone définie ci-dessus.

Leur validité est de 15 jours, non compris le jour du départ à l'aller, ni celui de l'arrivée au retour, avec faculté de prolongation à deux reprises de 15 jours, moyennant supplément.

Des cartes de famille sont délivrées avec une réduction de 10 à 50 0/0 sur les prix des cartes individuelles, suivant le nombre des membres de la famille.

Jours et heures d'ouverture des châteaux

LIGNE DE PARIS A NANTES PAR TOURS ET ANGERS

Blois, ouvert aux visiteurs tous les jours. Chambord, id. id. Chaumont, ouvert aux visiteurs le jeudi seulement. Amboise ouvert aux visiteurs tous les jours.

Villendry, ouvert aux visiteurs tous les jours (1).

Azay-le-Rideau, ouvert aux visiteurs tous les jours.

Ussé, les dimanches, mardis et vendredis, de 2 h. à 4 h.

Langeais, ouvert aux visiteurs tous les jours : du 15 février au 15 décembre, de 9 h. à 11 h. et de 1 h. 1/2 à 6 h. ; en hiver, de 9 h. à 11 h. et de 2 h. à 4 h.

Montsoreau, ouvert aux visiteurs tous les jours.

Angers, ouvert aux visiteurs tous les jours.

Nantes, ouvert aux visiteurs tous les jours.

LIGNE DE BLOIS A ROMORANTIN

Cheverny, ouvert aux visiteurs tous les jours, du 1^{er} avril au 30 septembre.

LIGNE DE TOURS A VIERZON

Chenonceaux, ouvert aux visiteurs les jeudis et dimanches, de 2 h. à 4 h., en l'absence des propriétaires.

LIGNE DE TOURS A CHATEAUROUX

Loches, ouvert aux visiteurs tous les jours, de 9 h. du matin à 4 h. du soir.

LIGNE DE TOURS A PARIS (par Vendôme)

Chateaudun, ouvert aux visiteurs tous les jours de 7 heures du matin à 5 h. du soir.

LIGNE DU BLANC ARGENT

Valençay, Parc ouvert de 10 h. à 5 h.

LIGNE D'ANGERS A LA FLECHE

Durtal, ouvert aux visiteurs tous les jours, de 2 h. à 4 h., sauf les dimanches et jours fériés, où il est fermé de 2 h. à 3 h.

LIGNE DE LOCHES A MONTRESOR

Montsoreau, ouvert aux visiteurs tous les jours, de 9 h. à 4 h.

NOTA. — Pour plus amples renseignements consulter le livret guide officiel de la Compagnie d'Orléans adressé franco contre l'envoi de 0 fr. 50 à l'Administration du chemin de fer d'Orléans, 1, Place Valhubert à Paris, bureau du trafic-voyageurs (Publicité).

(1) L'intérieur du château n'est pas accessible au public.

Nouvelle ligne de Bort (Corrèze) à Neussargues (Cantal)

La Compagnie d'Orléans a récemment ouvert au service de l'Exploitation la nouvelle ligne de Bort à Neussargues qui établit, en traversant une des régions les plus pittoresques et les moins connues du Massif Central, la voie la plus directe et la plus économique entre Paris-Quai d'Orsay, Neussargues, Saint-Flour et Béziers.

Des voitures directes de 1^{re} classe à compartiments-couchettes, ainsi que de 2^{me} et 3^{me} classe effectuent le trajet sans transbordement entre Paris-Quai d'Orsay (départ 8 h. 52 soir) et Béziers à 9 h. 20 matin.

La Compagnie d'Orléans a organisé dans le grand hall de la gare de Paris-Quai-d'Orsay une Exposition permanente d'environ 1 600 vues artistiques (peintures, eaux-fortes, lithographies, photographies), représentant les sites, monuments et villes des régions desservies par son réseau.

Bulletin Financier

Paris, 3 juillet.

L'approche des vacances se fait sentir sur notre marché qui reste lourd et inactif.

Notre 3 0/0 se négocie à 95,15.

thèque du chemin de fer du Nord-Est de l'Espagne se tiennent aux environs de 469.

Les obligations 5 0/0 or de l'Etat de l'Amazonie sont à 380.

L'action Onest Africain Français progresse à 569.

A partir du 6 juillet prochain il sera payé sur les actions Nantes-Breiter n° 1 à 100 000 un dividende intérimaire affecté au 1^{er} semestre 1908 de 5 0/0 soit 1,25 ; le dit coupon sera payé net fr. 1,14 à la Société Générale, 54, rue de Provence, et dans toutes ses Agences de Paris et des départements.

MARCHÉ DE LA VILLETTE

Table with 4 columns: Espèces, Amenés, Vendus, Prix extrêmes viande nette / poids vif.

MARCHÉ DE BORDEAUX

Table with 4 columns: Espèces, Amenés, Vendus, Prix extrêmes viande nette.

Si vous voulez avoir des PORCS

GROS, GRAS, ROSES, Toujours de bon appétit, Demandez à votre pharmacien, La poudre Américaine du Dr Jacob. Prix de la boîte 1 fr. 25

DEPOT A CAHORS : pharmacie ARTIGUE

A PRAYSSAC : pharmacie DU VERDIER

DEPOT pour le GROS : pharmacie VIGOUROUX A CASTELFRANC

MAISON A LOUER à Cabessut

avec jardin attenant GARNIE OU NON Pour renseignements, et visiter, écrire à M. VIGOUROUX, pharmacien à Castelfranc.

Atelier de Tapisserie

JEAN MISPOULIÉ TAPISSIER

EX-OUVRIER DE M. CAPMAS 41, Rue Saint-Urcisse, CAHORS

Vente et pose de papiers peints. — Fabrication et réparation de sommiers élastiques et de sièges en tous genres. — Confection de rideaux.

Cardage de laine, crin, étoupe, etc. TRAVAIL SOIGNÉ PRIX MODÉRÉS

RICQLÈS Calme la Soif ASSAINIT L'EAU

RICQLÈS DIGESTIF-ANTICOLÉRIQUE Préserve des ÉPIDÉMIES

RICQLÈS Seul Véritable ALCOOL DE MENTHE

VALS

SAINT-JEAN Maux d'Estomac, Appétit, Digestions.

PRÉCIEUSE Foie, Calculs, Bile, Diabète, Goutte.

A VENDRE POUR CAUSE D'ACHAT D'AUTOMOBILE UN COUPÉ

Très léger, en excellent état. S'adresser au Bureau du Journal.

VICTIMES DU SORT

SI VOUS VOULEZ que la DÉVEINE vous QUITTE que la CHANCE REVIENTE RÉUSSIR EN TOUT, TRIOMPHER TOUJOURS Demandez le **Petit Livre**, envoyé gratis par le Mage MOORYS 19, r. Mazagran, Paris.

Matériel et marchandises d'Imprimerie

A VENDRE

aux enchères publiques

Le Jeudi seize Juillet mil neuf cent huit à dix heures du matin, jours et heures suivants et utiles s'il y a lieu, il sera procédé, au siège de « La Société d'Imprimerie Cadurcienne », en liquidation amiable, à Cahors, rue Neuve St-Barthélemy, à la vente des objets suivants appartenant à la dite société :

Installation du gaz, de la lumière électrique, un appareil acétylène, mobilier, objets divers, en-

cre, papier, cartes de visite, enveloppes et marchandises similaires, nombreux caractères d'imprimerie vieux et neufs, moteur Niel, 5 chevaux avec accessoires, dynamo, 2 machines en blanc (Marinoni) 2 minives, divers coupleurs, un pont calibre, machines à piquer les brochures et à poser les ceillets, marbres, etc., etc.

Le tout comptant 5 0/0 en sus.

Pour tous renseignements s'adresser à M. LACOSSE rue Fenelon 7 à Cahors, et M. ROUSSEAU, 6 rue de la Mairie à Cahors, liquidateurs.

L. MAURY

Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris

Lauréat de l'Ecole Dentaire de France

Successor de BAKER

75, Boulevard Gambetta

Maison Bouyssou, (de 9 à 5 heures)

Travail parfait et entièrement garanti

Le propriétaire gérant : A. COUESLANT

A VENDRE

Petite vigne d'agrément avec maison d'habitation située route de Paris.

S'adresser : à M^{re} COMBOURG boulevard Gambetta 6.

A. WILCKEN

CHIRURGIEN-DENTISTE
DIPLOMÉ

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS

DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA

ET DE

L'ÉCOLE NORMALE

D'INSTITUTEURS

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.

69, BOULEVARD GAMBETTA

EN FACE LE CAFÉ TIVOLI

M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS

IL GARANTIT SON TRAVAIL

ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR

LUI-MÊME

Grande Pharmacie de la Croix-Rouge

BOULEVARD GAMBETTA — CAHORS

(EN FACE LE THÉÂTRE)

LA MIEUX APPROVISIONNÉE DE LA RÉGION

PRIX LES PLUS RÉDUITS. — MÉDICAMENTS DE PREMIER CHOIX

Pharmacie spéciale pour la préparation des ordonnances

Huile de Foie de Morue de Norvège. -- Vins de Quinquina, Kola, Coca, titrés

OBJETS DE PANSEMENT ET D'HYGIÈNE

BANDAGES. — BAS A VARICES. — DOUCHES D'ESMARCK

Pâte dentifrice. — Elixir dentifrice. — Eau de Cologne extra

Savon de toilette anglais marque GIBBS

Paul GARNAL

PHARMACIEN DE 1^{re} CLASSE

Membre du Conseil départemental d'Hygiène du Lot

Inspecteur des Pharmacies du Lot

Le Reconstituant et le Dépuratif

LE PLUS ÉNERGIQUE ET LE PLUS AGRÉABLE A PRENDRE est sans contredit

LA PHOSPHIODE

La PHOSPHIODE, introduite dans l'organisme, est de suite assimilée et remplace avantageusement l'Huile de Foie de Morue.

Cette préparation, d'une assimilation parfaite, présente l'avantage de faire absorber l'Iode à l'état de nature et de pouvoir être absorbée par les estomacs les plus délicats. Elle renferme, en outre, du Phosphate de Chaux ASSIMILABLE et, dans chaque flacon, les principes médicamenteux contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue, ce qui permet aux Médecins de l'ordonner, été comme hiver, à la place de l'Huile de Foie de Morue.

Elle doit être prise par tous ceux, enfants ou grandes personnes, qui ont à redouter, la phthisie, les rhumatismes, les maladies de poitrine, les maladies des os, les engorgements ganglionnaires.

Elle est le grand remède pour hâter le retour des forces, stimuler l'appétit, fortifier les bronches.

Grande Pharmacie de la Croix-Rouge, CAHORS

Les plus hautes récompenses aux Expositions Internationales et Concours agricoles de

PARIS 1900, Grand Prix Hors Concours - LONDRES 1902 - AMSTERDAM 1903, Grand Prix MARSEILLE 1904 - NAPLES 1905, etc.

16^e ANNÉE **Bouillie "G. MARQUÉS"** 16^e ANNÉE

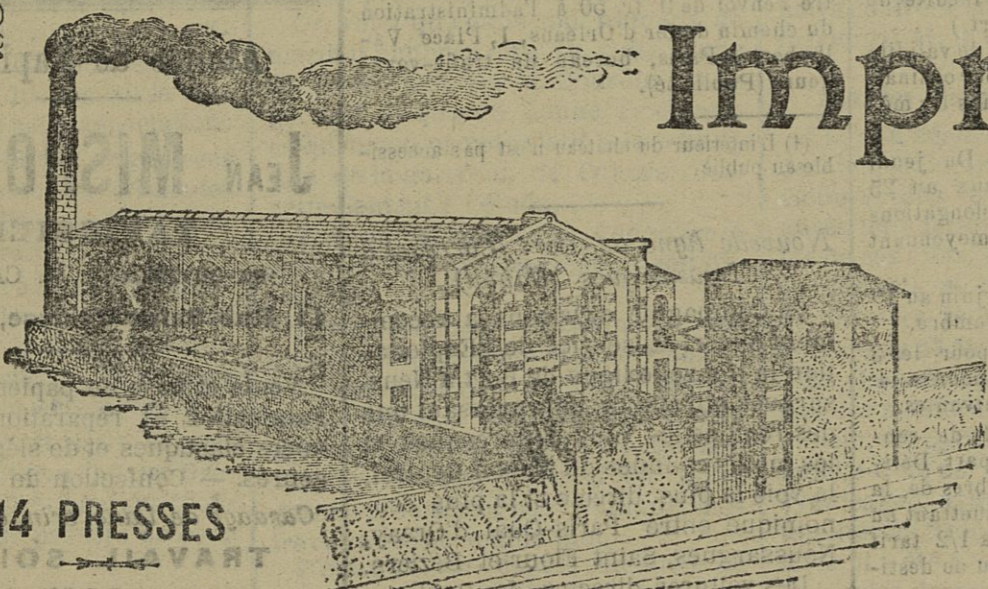
classée en première ligne aux essais comparatifs faits par l'Ecole Nationale d'Agriculture de Montpellier

Pour éviter toute tromperie n'acheter qu'aux vendeurs exclusifs de la Maison à

- | | | |
|--|--|----------------------------------|
| MM. | MM. | MM. |
| Cahors, E. Dézas, nég. rue G. Larroumet. | Lacapelle-Marivai, E. Guire, nég. | Lalbenque, P. Ausset, négociant. |
| Gourdon, V. Isidore, nég. av. Cavaignac. | Condat, Gouygon, négociant. | St-Cirg, Gilbert Lagarrigue. |
| Albas, Cassan, négociant-épiciers. | Bretenoux, Bombézy, J ^{re} , négociant. | Bélaye, V. Lacombe, négociante. |
| Figeac, Hébrard et Albe, négociants. | St-Germain du Bel Air, Miquel, nég. | Luzach, E. Lujan, négociant. |
| Martel, Linol, négociant. | Labastide-Murat, Valat, quincaillier. | Salviac, Delmon, négociant. |
| Cajarc, Bonnet fils, négociant. | Lascabanes, Castes, négociant. | Lasbouygue, Cayla, négociant. |
| Beaulieu (Corrèze), Dubois et fils, nég. | Anglars (Castelfranc), Bouyssou. | Gagnac, V. Beaumont, négociante. |
| St-Laurent, Diézar Henras, négoc. | Catus, Lagaspie, père et fils. | Vayrac, A. Sennat, ferblantier. |
| Limogne, Bories, négociant. | Latour, Alfred Maurel. | Luzach, Bouloumié, négociant. |
| St-Céré, Pelerin, négociant. | Fuy-l'Évêque, F. Leygue, négociant. | Lanzac, Louis Ramet, négociant. |
| Gramat, J. Darnis, négociant. | Castelnau-Montrâtier, Buzenac, n. | Prayssac, Conot, négociant. |
| Cazals, Grouzat fils, négociant. | Puybrun, E. Laussac, négociant. | |

Imprimerie A. Coueslant

1, Rue des Capucins, CAHORS



14 PRESSES

INSTALLATION

A vapeur et à l'électricité.

IMPRIMEUR :

De la Compagnie d'Orléans, de la Compagnie des Chemins de fer Nogentais DE L'UNION FRANÇAISE ANTI-ALCOOLIQUE, DE L'UNION FRANÇAISE DES FEMMES POUR LA TEMPÉRANCE de la Société française de Tempérance de la Croix-Bleue

du Club Cévenol, des Syndicats d'Initiative départementaux des Associations des Anciens Elèves :

de l'École Normale des Instituteurs de la Seine, DE L'ÉCOLE NORMALE DES INSTITUTEURICES DE LA SEINE, du Lycée Fénelon et du Lycée Molière

de nombreuses publications médicales, sténographiques et arithmétiques, etc., etc., etc.

OUVRAGES DE LUXE, TRAVAUX EN TOUS GENRES (ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX)

BROCHURES, JOURNAUX ILLUSTRÉS, PÉRIODIQUES, MÉMOIRES & THÈSES

CIRCULAIRES, PROSPECTUS, AFFICHES, LABEURS

Étiquettes, Enveloppes, Têtes de Lettres, Factures, Registres

TABLEAUX, PROGRAMMES, CARTES COMMERCIALES, MENUS

Mandats, Souches, Lettres de Naissance, Mariage et Décès

CARTES DE VISITE

PRIX MODÉRÉS